

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en la création d'un Système d'Échange Local (SEL) sur la commune de Braine-le-Château.

Un SEL peut se définir comme une association à but non lucratif dont les membres s'échangent des biens, des services ou du savoir sans contrepartie financière. La plupart des SEL fonctionnant autour de l'échange de services et de savoir. La valeur d'un service est généralement dictée en fonction du temps qu'il nécessite. Il n'y aura ainsi pas de différence entre une heure de cours de maths et une heure de jardinage

La mise en place de ce système poursuit plusieurs objectifs :

- valoriser les savoir-faire locaux ;
- développer les échanges sociaux et la convivialité entre citoyens ;
- assurer des services autrement inaccessibles aux personnes démunies ou à mobilité réduite ;
- augmenter le pouvoir d'achat en réduisant l'achat de services par de la monnaie réelle ;
- accroître le niveau global de compétences (savoir-faire techniques) et de connaissance (cours de langue, de cuisine, ...)

Concrètement, le SEL est animé par une équipe de coordination dont les rôles sont :

- d'assurer la gestion quotidienne des offres de services ;
- d'effectuer la comptabilité des heures échangées entre les membres ;
- d'accueillir les nouveaux membres ;
- d'assurer la gestion administrative du SEL

ORIGINE DE LA DEMANDE

Le projet est issu des réunions des groupes de travail de la CLDR dans le cadre des réunions « cohésion sociale » des 30/09, 9/10 et 21/10 2009 : projet « Services d'Échanges Locaux (SEL) ».

JUSTIFICATION DU PROJET

Il n'existe actuellement pas de groupement citoyen de ce type sur Braine-le-Château. Cependant il existe un nombre important de clubs sportifs (29) et d'associations culturelles et autres (41) qui apportent une réelle dynamique villageoise et organisent énormément d'activités. Il y a donc déjà dans la commune une dynamique citoyenne qui pourrait porter ce projet.

L'origine de la création d'un SEL provient d'une part de l'intérêt de développer un tel système basé davantage sur les échanges sociaux que sur les échanges marchands (une volonté de vouloir resocialiser les échanges citoyens) et d'autre part sur le constat que les nouveaux habitants étaient peu impliqués dans la vie associative et festive communale. Un tel système pourrait donc être un moyen de les impliquer.

Le souhait de développer un SEL provient également de l'absence de certains services en dehors des centres villageois, de leur coût réel élevé ou de leur non existence dans le circuit classique.

En quoi le projet s'inscrit-il dans une démarche A21L ?

Au niveau social, un SEL a un réel intérêt social puisqu'il favorise les échanges humains, le savoir-faire local et l'intégration de personnes démunies, à mobilité réduite ou bénéficiant de peu de temps pour s'impliquer dans la vie associative de tous les jours.

Au niveau économique, un SEL permet l'échange de services sans contrepartie financière. Il y a donc un réel intérêt économique puisqu'il y a augmentation du savoir ou réalisation de services sans réduction du pouvoir d'achat des membres.

Au niveau environnemental, indirectement, les statuts du SEL peuvent cibler les services qui ont un impact positif sur le plan environnemental (jardinage écologique, peinture écologique, ...).

LOCALISATION

Sans objet.

STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Sans objet.

STATUT DE PROPRIETE

Sans objet.

TACHES A REALISER

La constitution du SEL va se faire en plusieurs étapes :

- 1) Établissement des bases du SEL ;
 - détermination d'une personne ressource volontaire pour initier le projet ;
 - constitution d'un noyau de départ ;
 - rencontres avec des SEL existants ;
 - préparation d'un projet de statut, d'un règlement général et des modalités d'organisation (frais de participation, système de gestion des offres, etc.) ;
- 2) Lancement du SEL ;
 - appel à participation pour une réunion de constitution du SEL ;
 - tenue de la réunion fondatrice ;
 - lancement de la première liste des membres et de leurs offres de services ;
 - organisation de la comptabilité des échanges de service (délivrance de tickets, relevé des heures prestées, balance périodique des services rendus, tenue des comptes de chaque membre, ...) ;
- 3) Élargissement du SEL
 - diffusion et publicité auprès de la population ;
 - organisation d'activités de découverte et de portes ouvertes.

Comment créer un SEL ? : <http://banquetemps.free.fr> ; <http://www.inti.be/ecotopie/res.html> ;

SEL dans les communes voisines :

- Ittre : <http://selittre.be/> ;
- Waterloo : <http://sel-waterloo.be/index.asp> ;

OBJECTIFS VISES

| A) Préserver et valoriser l'environnement, la biodiversité et le patrimoine naturel | | B) Mettre en place une politique communale coordonnée de communication, d'information et de sensibilisation | | C) Rééquilibrer les deux centres de l'entité et recréer un pôle à Wauthier-Braine | | D) Viser la mobilité durable des habitants notamment via un réaménagement de l'ancienne ligne 115 | | E) Développer l'activité économique par une valorisation des productions locales | | F) Favoriser l'implication de tous les acteurs dans la dynamique sociale villageoise | |
|---|---|---|--|---|---|---|--|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> | Mettre en place une politique coordonnée de gestion des espaces verts, forestiers et naturels | <input type="checkbox"/> | Développer la communication vers l'extérieur | <input type="checkbox"/> | Restaurer le patrimoine bâti | <input type="checkbox"/> | Favoriser les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle et au trafic de transit des camions | <input type="checkbox"/> | Valoriser les produits du terroir | <input type="checkbox"/> | Diversifier le type d'offre de logements et promouvoir la mixité des occupants |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Favoriser la valorisation des déchets organiques | <input checked="" type="checkbox"/> | Faire de l'éducation aux bonnes pratiques et aux réglementations | <input type="checkbox"/> | Réaménager les places en espaces de rencontre | <input type="checkbox"/> | Réaménager l'ancienne ligne 115 dans une optique de mobilité durable | <input checked="" type="checkbox"/> | Soutenir l'activité touristique et de loisir | <input checked="" type="checkbox"/> | Veiller à l'accueil de la petite enfance |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Soutenir les économies d'énergie | <input type="checkbox"/> | Élargir le champ d'action de l'A'Scrienn' et du site internet | <input type="checkbox"/> | Implanter de nouvelles affectations | <input type="checkbox"/> | Mettre en œuvre le PCM | <input type="checkbox"/> | Soutenir l'activité économique locale | <input checked="" type="checkbox"/> | Soutenir les associations locales et l'activité socio-culturelle |
| <input type="checkbox"/> | Valoriser les cours d'eau | <input type="checkbox"/> | Communiquer via des événements | | | | | <input type="checkbox"/> | Soutenir l'activité agricole | <input checked="" type="checkbox"/> | Développer l'implication des habitants dans les activités socio-culturelles |
| <input type="checkbox"/> | Valoriser le patrimoine naturel | <input type="checkbox"/> | Développer la communication ciblée pour les touristes | | | | | | | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires | | | | | | | | | | |
| <input type="checkbox"/> | Valoriser et préserver les paysages et points de vue remarquables | | | | | | | | | | |

Ces objectifs sont visés parce que :

- *Le SEL peut proposer des services de loisir qui visent l'échanges de savoir (cours de musique, pratique du sport, ...) ;*
- *Le SEL à clairement une vocation sociale. Les associations peuvent y proposer leur service tout comme les nouveaux habitants.*
- *En fonction des services qui y seront offerts, le SEL pourra très probablement agir au niveau de la valorisation des déchets organiques, du soutien aux économies d'énergie, à la limitation de l'usage de produits phytosanitaires et à l'éducation aux bonnes pratiques*

ESTIMATION GLOBALE DU COUT

Matériel : ordinateur et imprimante : matériel de récupération, don ou achat;

Fonctionnement : site internet ? papier et encre, événements : frais à couvrir par les cotisations ;

Accès à un local : appui de la commune ou/et couverture par les cotisations.

PROGRAMME DE RÉALISATION

Une seule phase

ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

Un Groupement d'Achat Collectif (GAC) a été constitué récemment. Également initié sur base volontaire citoyenne, il pourrait servir d'élan et de moteur à l'initiation du SEL.

ÉTAT DU DOSSIER (CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ)

Une séance d'information sur les SEL a déjà été organisée par une citoyenne qui souhaite constituer un noyau de départ.

PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

1) Constitution du noyau de départ : début 2011 ;

2) Lancement du SEL : mi-2011.

INDICATEURS

Indicateurs de résultat (liés aux objectifs opérationnels auxquels le projet répond) :

- Nombre de services offerts ;
- Nombre de membres actifs ;
- Nombre d'heures échangées.

IMPACT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

| Impacts | Réponse attendue (développer si pertinent) |
|---|---|
| Création d'emploi local | Non pertinent |
| Responsabilisation des modes de production et de consommation | Non pertinent |
| Cohésion sociale et solidarités | La mise en place d'un SEL permettra de favoriser les rencontres et échanges entre citoyens et pourra être une forme indirecte d'intégration des nouveaux habitants. |
| Préservation des ressources | Non pertinent |
| Protection de l'environnement | Non pertinent |

ANNEXE(S)

Sans objet.